

« Il fallait tirer la sonnette d'alarme »

Ce jeudi, le conseil communal d'Anthisnes a tourné court. La raison ? L'opposition MR-IC a décidé de quitter la séance (voir notre édition d'hier). La majorité n'étant pas en nombre suffisant pour assurer l'ordre du jour, le bourgmestre Marc Tarabella s'est vu dans l'obligation d'annuler le deuxième conseil de l'année. « *C'est en arrivant que nous avons constaté que, malheureusement une fois de plus, le quorum n'était pas atteint* », précisait hier vendredi Françoise Tricmont-Keysers, conseillère MR-IC. En ouverture de séance, les onze élus PS-IC n'étaient en effet qu'au nombre de sept. Trop peu nombreux, donc, avec le retrait des membres de l'opposition. Car pour assurer la tenue du conseil communal, les quinze élus tout parti confondu doivent être minimum huit autour de la table. « *Quel est le problème ? Un manque de motivation ?* »

Après trois quorums consécutifs non atteints et plusieurs mises en garde lors de précédents conseils, l'opposition a décidé ce jeudi de

marquer le coup en espérant ainsi faire réagir la majorité. « *À l'époque, nous avons demandé à la majorité d'établir un calendrier pour respecter le minimum de dix séances par an et permettre à chacun de s'organiser pour être présent et à la minorité de déposer ses points.* »

Lors des précédentes absences de plusieurs conseillers de la majorité « *dont certaines sont récurrentes* », le MR-IC a estimé préférable de rester aux conseils communaux afin d'assurer le quorum et de faire avancer les dossiers. « *Nous sommes une minorité attentive et constructive. Et nous préférons voir les convergences que les divergences*, ajoute la conseillère. *Mais ce n'est pas normal car on ne nous impose pas de faire de la gestion communale. Partant de ce principe, il est important quand on s'engage de le faire du mieux que l'on peut. Nous sommes le relais le plus proche des citoyens, il fallait donc tirer la sonnette d'alarme.* »

Si le bourgmestre Marc Tarabella s'attendait au départ de l'opposition, il dit comprendre le geste du parti MR-IC. « *Je ne leur en veux*

pas. Dès lors qu'ils quittent la séance, je me devais de l'arrêter. Je n'aurais pas dû l'ouvrir et j'aurais dû leur expliquer que deux élus allaient arriver à 20 h 15 afin que nous soyons en nombre. J'ai cru que mes explications allaient suffire. » Si les conseillers Pol Wotquenne et Lina Servello étaient excusés, il n'en va généralement pas de même pour les absences répétées de Nicolas Sougné et Mélanie Collinge. « *Par leur activité professionnelle, il ne donne plus la priorité au conseil communal. Le problème est que cela nous met en difficulté. Nous allons devoir en tenir compte pour l'élaboration de la liste à laquelle nous allons tout doucement penser.* » Pourquoi dès lors ne pas les remplacer ? « *À vrai dire, il nous reste peu de suppléants. Peut-être aurions-nous dû le faire mais nous ne voulions vexer personne. Mais il va y avoir une discussion et le remplacement avant la fin de cette législature va finalement peut-être s'envisager.* »

Ce vendredi matin, le collège a en tout cas approuvé les motions inscrites à l'ordre du jour « *et nous les ratifierons au prochain conseil qui aura lieu le 26 mars* ». ■ J.Re.